

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 17

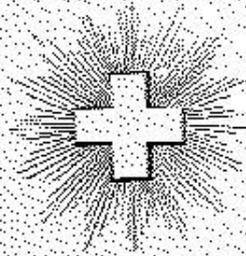
PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Écrivez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE. — *Subventions fédérales à l'école primaire. — Moins de papiersseries. — Un feu de joie. — Chronique scolaire: Genève, Neuchâtel, Vaud, Argovie, Zurich. — Bibliographie. — Partie pratique: le coucou, la première officielle, dièses, lecture, histoire, gymnastique, variété.*

SUBVENTIONS FÉDÉRALES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Suite.)

Notre auteur soutient la thèse que voici: « La Confédération seule est capable de venir en aide aux cantons et aux communes et seule y est appelée. « Qu'est-ce d'abord que ce terme d'instruction primaire suffisante ». Avouons qu'il est très élastique et qu'il fallait premièrement s'assurer par une enquête minutieuse de la manière dont chaque canton le comprend. L'instruction qui suffit à un berger ou à un muletier du Valais ou du Tessin ne saurait suffire à un horloger du Jura ou même à un agriculteur vaudois; et pourtant tous ont un droit égal à l'instruction; tous ont un intérêt évident à acquérir un minimum de connaissances envisagé « comme la limite extrême qu'auraient au moins à atteindre les élèves placés dans les circonstances extérieures les moins favorables à leur développement intellectuel. » Écoutons à ce propos ce que disait, le 27 novembre 1896, le Conseil d'éducation du canton d'Uri: « Nous sommes pleinement convaincu qu'aujourd'hui un degré ordinaire, une somme moyenne de connaissances scolaires est indispensable à quiconque veut parcourir sa carrière avec intelligence, se rendre compte de sa position et l'améliorer, ne pas renoncer aux biens excellents qui sont l'apanage de l'homme, et voter en même temps aux questions d'ordre public l'intérêt qu'on est en droit d'exiger absolument de citoyens d'un Etat démocratique. » Par l'exposition nationale de Zurich en 1883, une première occasion s'offrit de se rendre compte par comparaison de l'état des choses, ensuite par la statistique scolaire, par les enquêtes spéciales concernant l'assistance à donner à la jeunesse scolaire

comme nourriture et vêtements, enfin plus récemment celle sur les enfants faibles d'esprit, infirmes ou moralement abandonnés. Mais on peut affirmer que c'est grâce à l'institution de l'examen pédagogique des recrues que la Confédération a pu s'assurer, d'une façon à peu près certaine, comment les cantons s'acquittaient de leurs devoirs vis-à-vis de l'art. 27. Les résultats en sont publiés depuis 1875, preuve donc que la Confédération n'a pas tardé à exercer le contrôle que lui confère la Constitution. Aujourd'hui, personne ne conteste plus l'utilité de l'examen pédagogique et la matière exigée est considérée partout comme la formule la plus précise du minimum de connaissances qui constitue l'instruction primaire suffisante. Cependant, par sa nature même, par le moment où il est imposé à la jeunesse scolaire, l'examen pédagogique ne reflète pas exactement l'état de l'instruction primaire proprement dite, car les résultats de cet examen sont le fruit d'un effort postérieur à l'école, effort qui se traduit avec une intensité variable, par les cours complémentaires et *tutti quanti*, choses excellentes en soi, mais par lesquelles, nous ne craignons pas de le dire, on cherche dans quelques cantons à couvrir les déficits de l'enseignement primaire, donnant ainsi le change à la Confédération. Pour être l'expression exacte du niveau de l'instruction primaire, c'est donc à 16 ans que l'examen pédagogique fédéral devrait avoir lieu. Au reste, l'examen des recrues n'est imposé qu'aux jeunes gens, et les jeunes filles ont un droit égal à l'instruction suffisante.

A ne considérer d'ailleurs que les rapports annuels du Bureau fédéral de statistique, qui oserait prétendre que nous ayons atteint l'idéal? Citons ici quelques chiffres de M. Balsiger : « Le tableau de 1895 indique qu'en moyenne, sur 100 recrues, 11 ont obtenu la note 4 ou 5 dans plus d'une branche. Cela signifie que 11% des jeunes citoyens accusent encore des résultats qu'on peut qualifier d'absolument mauvais, et que 31% n'atteignent pas la note moyenne totale qui est censée correspondre à une instruction à peu près suffisante ! Et dire que ces proportions se répètent chaque année sur 27 000 recrues en moyenne ! Qu'on se représente un moment les conséquences qui doivent découler de ce fait, seulement pour une période de 20 à 30 années ! Qu'on envisage d'abord cette question au point de vue des aptitudes du jeune homme pour un travail quelconque ou pour gagner sa vie, conditions qui exigent aujourd'hui déjà un certain degré de culture intellectuelle et qui deviendront à l'avenir toujours plus impérieuses ; qu'on l'examine aussi au point de vue de l'exercice de ses droits civiques et de ses devoirs au sein de notre libre république ! »

La statistique scolaire déjà citée donne la clef de l'énigme. Elle révèle également des lacunes profondes, de notables imperfections, malgré les efforts louables et les sacrifices que s'imposent l'Etat et les Communes, sans parler de la belle part qu'il faut attribuer à l'enseignement privé. Nous laissons la parole à M. Balsiger : « Aussi longtemps que, pour salle d'école, on n'aura que des lo-

caux mal éclairés, absolument insuffisants et insalubres pour y réunir toute l'année les enfants — aussi longtemps que les moyens généraux d'enseignement les plus indispensables, objets pour l'enseignement intuitif, feront défaut en grande partie ou manqueront même tout à fait — aussi longtemps que les parents ne pourront pas procurer à leurs enfants les manuels et autres fournitures scolaires — aussi longtemps qu'une partie des écoliers sera précisément empêchée par la distance, la misère, la faim, la nécessité, les infirmités physiques, de prendre part au travail intellectuel de l'école — aussi longtemps qu'un instituteur devra vivre dans de telles conditions sans posséder la culture nécessaire ou qui, pour se créer d'autres ressources, devra consacrer le meilleur de ses forces et de son temps, et cela uniquement en vue d'assurer son pain quotidien et celui des siens, on ne peut espérer d'une telle école des résultats même à un certain degré satisfaisants. — Ce serait une singulière consolation que de se dire que beaucoup d'entre nous n'ont pas été mieux partagés. Il ne faut pas oublier que les temps ont changé et que les conditions du travail et de l'existence économique sont tout autres pour la nouvelle génération qu'il y a 30 ou 50 ans. L'art. 27 ne connaît aucune exception; il réclame l'instruction primaire suffisante pour tous les enfants indistinctement, pour le pauvre comme pour le riche, pour l'école défavorablement placée comme pour celle qui est mieux placée : Tous les Suisses sont égaux devant la loi. »

Le tableau que trace l'honorable directeur est sombre, celui de la situation de nombre d'enfants ne l'est pas moins : « Plus de 50 ou 70 % des locaux scolaires sont absolument insuffisants. Il est des milliers de jeunes enfants qui ont plus d'une lieue à faire pour se rendre à l'école. Plus de 1000 écoles sont surchargées d'enfants, car elles en comptent 80 à 100, et plus, et attendent avec impatience le jour où elles seront dédoublées. Il existe encore à cette heure, en Suisse, des centaines de postes d'instituteurs (au delà de 1000) avec gages dérisoires de 1 fr. 50 à 3 francs par jour. Sur 4363 communes scolaires qui ont répondu à un questionnaire qui leur a été adressé en 1895, il n'y en a pas moins de 2212 (= 60 %) qui ont déclaré qu'il se trouvait dans leurs classes 6, 8, 10, 15 enfants auxquels manquaient les moyens d'existence les plus élémentaires, un morceau de pain et les vêtements nécessaires, ajoutant que ces pauvres créatures marchaient inévitablement au devant de l'hébétément, de la misère physique et morale. »

« Des 30000 enfants pauvres qui, en Suisse, reçoivent des secours, un très petit nombre ($\frac{1}{3}$) sont placés dans des établissements; les autres le sont chez des particuliers, à raison de fr. 50, 70, 90 de pension par année. Que penser des 13 155 enfants faibles ou simples d'esprit, infirmes ou moralement abandonnés, parmi lesquels il en est 7000 environ qu'aucune main compatissante ne tire de la misère, absolument privés de soins bienveillants et qui sont abandonnés à leurs pauvres parents et à leur malheureux

sort ? Pour les 1235 moralement abandonnés, il y a été pourvu, en grande partie par les 33 établissements existants. Mais des 7657 enfants faibles d'esprit à un degré plus ou moins prononcé, les 96 $\frac{0}{100}$ sont indiqués comme fréquentant sans fruit l'école publique, condamnés à rester assis et absolument passifs, alors qu'ils pourraient recevoir dans des classes ou des établissements spéciaux un enseignement qui ferait de la plupart d'entre eux des hommes utiles. Il s'agit en somme du bonheur et du malheur d'un moins 50000 enfants ($\frac{1}{10}$ de la jeunesse des écoles) qui, notoirement, se trouvent dans un état d'infériorité, privés qu'ils sont des soins nécessaires à leur éducation. [A suivre.]

Moins de paperasseries. L'École nouvelle pose en axiome que plus on multiplie les écritures et la paperasserie pour les maîtres, moins les écoles marchent bien. La démonstration serait, en effet, facile. Pour les maîtres, comme pour tout le monde, il n'y a que vingt-quatre heures dans la journée, et, sur ces vingt-quatre heures, il faut bien prendre le temps de dormir et de manger un peu. Il faut aussi trouver le temps de lire son journal et, dans la saison, d'arroser ses laitues et ses radis. Pascal a eu raison de dire que l'homme n'est ni ange ni bête, et cela est particulièrement vrai pour les instituteurs : ils ne sont pas « bêtes », cela est certain ; mais à Dieu ne plaise qu'ils soient des « anges », ils seraient privés de trop d'excellentes choses. Ils se tiennent dans un juste milieu, en hommes sages qu'ils sont, et il faut les en féliciter.

Donc, ils ont besoin de quelques moments de répit, mais les auront-ils si, à chaque jour, il leur faut répondre à un questionnaire ou remplir les multiples rubriques de divers registres ou tableaux ?

Cette critique, vraie en France, l'est-elle moins dans notre Suisse française et en particulier dans le canton de Vaud, où la manie de tout vouloir uniformiser, réglementer, libeller et parapher comme dans un bureau de tabellion, impose aux fonctionnaires de l'enseignement un surcroît de besogne aussi tracassière qu'inutile ?

Nous recevons sur ce même sujet les lignes suivantes :

Un feu de joie !

On s'étonne quelquefois de la passion avec laquelle des amis de l'instruction défendent la cause des instituteurs. C'est que tout est là ; c'est tout l'avenir. C'est le maître qui est l'école. Avoir de bons maîtres ! Le reste... il n'y a pas de reste. Il faut donc créer des vocations, créer une véritable carrière. Qui parle de richesses ou d'honneurs ? Il s'agit bien de cela ! La dignité et le bien-être suffisent. La dignité surtout est nécessaire ; il n'y en a pas sans une certaine indépendance. Savons-nous ce que c'est que l'instruction, que nous voulions confier nos enfants à des hommes dont toute la moralité consisterait à obéir à la loi, à ne pas blesser les convenances et à suivre les règlements ? Qu'est-ce qu'obéir à la loi ? Cela ne s'appelle pas même être honnête homme, c'est simplement ne pas être un malfaiteur. Tout le monde obéit aux convenances ; il suffit d'avoir appris quelque chose ; vertu de surface, qui même frise parfois l'hypocrisie. Quant à la toute puissance des règlements, que nous n'admettons nulle part, c'est surtout pour les écoles qu'elle est une dérision ! Les règlements peuvent être une arme contre l'instituteur incapable ou négligent ; ils ne sont qu'une lourde entrave pour le maître qui sait son métier et qui l'aime. Il faut en vérité être bien aveugle pour attacher tant d'importance à ce que les leçons soient récitées de huit à neuf heures, la page d'écriture commencée à neuf heures seulement et finie à neuf heures

et quart, l'orthographe enseignée dans la dernière demi-heure ! Sommes-nous en Chine ? Gardez toutes ces belles prescriptions pour vos bureaux où elles sont de mise ; et quand vous investissez un homme de la mission de faire des citoyens, laissez-lui assez de liberté dans sa fonction, assez d'indépendance dans sa position, pour qu'il se sente responsable et capable. Faites, si vous pouvez, qu'il soit dans son école un peu moins fonctionnaire et un peu plus père. Vous avez beau entasser décisions sur décisions et circulaires sur circulaires ; c'est de l'administration tout cela, ce n'est pas de l'école. Vous êtes chargés de la lourde responsabilité de l'enseignement populaire en France ? Votre devoir est tout tracé ; vous n'en avez qu'un, un seul, mais redoutable : choisir des hommes ! Le jour où vous serez sûrs que votre recrutement est bon et qu'il y a dans chaque école un homme suffisamment éclairé et profondément dévoué, soyez tranquille sur vous-mêmes et sur l'avenir du pays ; et si ce jour-là on peut entasser en un monceau les règlements, les circulaires, les comptes rendus de quinzaine ou de trimestres et toutes les paperasses de la science pédagogique, qu'on en fasse un feu de joie. L'école n'est ni un régiment, ni un couvent, ni un bureau ; c'est une famille !

JULES SAUVY.

Ces lignes ont été écrites pour la France, dans l'ouvrage *L'École*, où M. Jules Simon a étudié les différentes organisations scolaires de nos voisins. Nos collègues d'outre-Jura ont eux aussi leur part des paperasseries scolaires. S'il est vrai qu'en littérature, nous suivons Paris à cinquante ans de distance, il est aussi vrai que nous le suivons pour les paperasses. A quand le feu de joie préconisé par J. Simon ? A quand la seconde édition — non pas du registre des fournitures — mais de l'insurrection des *Boards-Paper* ?

Allez, le niveau de l'instruction d'un peuple ne se mesure pas à la hauteur du tas formé par les registres, cahiers, journal de classe, rapports, tableaux d'examens et le reste !

Em. MOYON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Dans la dernière séance de l'Institut, M. Duproix, professeur à l'Université, a lu quelques extraits d'un long mémoire, du plus haut intérêt, sur le positivisme. Ce mémoire devant bientôt paraître, ainsi que l'ouvrage annoncé sur *Dialecte et le Réalisme*, nous nous dispenserons d'en donner l'analyse. Nous souhaitons que le succès de ces deux prochains ouvrages égale celui de *Être et Fichte*, qui, on le sait, a été couronné par l'Académie française, et dont la 2^e édition fait partie de la « Bibliothèque de philosophie contemporaine » d'Alcan, à Paris.

NEUCHÂTEL. — **Ecole de commerce.** Le Conseil général de Neuchâtel a été nanti d'un crédit en vue de la création, à l'École de commerce, d'une classe supérieure de quatrième années, pour laquelle vingt inscriptions d'élèves sont déjà assurées. Parmi les branches d'études inscrites au programme de cette classe, figurent spécialement :

Un cours sur les chemins de fer donné par M. Numa Droz, directeur du Bureau international des chemins de fer ;

Un cours sur les assurances donné par M. R. Comtesse ;

Un cours sur la Banque donné par M. Léopold Dubois, directeur de la Banque cantonale, et un cours de droit industriel, dont le titulaire n'est pas encore désigné.

L'École de commerce de Neuchâtel rouvre ses portes, demain, avec un effectif légèrement supérieur à 300 élèves.

VAUD. — † **Charles Pernet.** La population d'Ormont-dessus vient de perdre un maître d'école estimé, en la personne de Charles Pernet ; elle lui a

témoigné son attachement et son respect en accompagnant, très nombreuse, sa dépouille au cimetière. Oui, c'était un spectacle touchant de voir ce peuple ému, ces pères et mères qui furent ses élèves, réunis autour de la tombe d'un homme qui a donné à son lieu natal 44 ans de sa vie, pour élever, instruire et surtout éduquer près de deux générations de vigoureux citoyens. Il goûtait, depuis deux ans, de sa retraite, environné de toute la sympathie de ses anciens élèves, amis, collègues; on aurait à voir ce vieillard de 69 ans, familier et jeune encore de cœur.

Sans trois ans, passés à Lussay, il est resté dans sa vallée, où il semblait faire mentir le proverbe : — Nul n'est prophète... — En effet, en même temps qu'il venait tous ses soirs à sa classe, il remplissait les fonctions de greffier de paix, de conseiller de paroisse, de conseiller communal et d'officier d'état-civil; et dans chacun de ces emplois, il n'accomplissait que son devoir sans jamais faire valoir ses droits.

On pourrait résumer sa vie par ces mots : Dévouement, Amour. Il se dévouait à tout ce qu'il faisait et, il y a trois ans, assistait encore à la conférence du district.

Donnons ici une pensée de consolation à sa famille en deuil, et un profond hommage de reconnaissance à la population d'Ormont-dessus qui a su témoigner un sincère respect à un compatriote et qui a su en être fière. C'est si rare cet honneur !

E. M.

Plan d'étude. (Fin). — Français. Le projet de plan d'étude pour cette branche a reçu un assez bon accueil du corps enseignant.

Cependant, plusieurs conférences l'ont trouvé un peu chargé. Dans le degré inférieur on demande que l'étude du déterminatif et du pronom soit renvoyée au degré intermédiaire. La méthode phonétique de lecture, peu familière à nombre d'institutrices et d'instituteurs, n'a pas été admise par quelques conférences. Un certain nombre de collègues sont partisans d'un vocabulaire pour l'étude de l'orthographe dans ce degré. On voudrait, au degré moyen, que l'étude des différents circonstanciels et du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir soit renvoyée au degré supérieur. Une simplification de l'analyse logique dans ce degré est désirée. Une étude des propositions complétives, subjectives et déterminatives, n'est pas nécessaire. Quelques collègues voudraient une grammaire pour le degré intermédiaire; un plus grand nombre désirent un volume d'exercices français en rapport avec le plan d'études. Une conférence a émis le vœu suivant : « Un seul manuel pour chaque degré base de l'étude du français. »

Écriture. L'écriture droite n'a pas reçu un accueil favorable. Plusieurs conférences n'y sont pas opposées par principe, mais elles refusent l'écriture droite parce qu'il faudra revenir, au degré supérieur, à l'écriture penchée.

Chant. La majorité des conférences adoptent cette branche sans modifications. On désire, néanmoins, une simplification de la partie théorique (l'étude des tons mineurs, par exemple). Les instituteurs vaudais verraient avec plaisir la publication annuelle de deux ou trois chants patriotiques qui seraient étudiés obligatoirement par toutes les écoles du canton.

Allemand. La majorité des instituteurs vaudais demandent que cette branche soit facultative dans nos écoles primaires.

Gymnastique. Comme pour le dessin, les instituteurs (ceux qui ont en leur brevet avant 1891) se sentent mal préparés pour l'enseignement de cette branche. Ils désirent des cours de perfectionnement. Quelques conférences demandent la suppression de la gymnastique pour les filles. Tous prient la commission du plan d'études d'insister auprès du Département de l'Instruction publique pour que toutes les communes fournissent un local et une place convenable pour cet enseignement. On désire vivement que le nouveau Manuel fédéral de gymnastique soit remis aux instituteurs du canton.

Travaux à l'aiguille. Le plan d'étude de cette branche ne deviendra réalisable que lorsque les fournitures nécessaires seront remises gratuitement aux élèves. Ce progrès important est désiré depuis longtemps. (Voir Rapport réunion cantonale d'Aigle, 1897)

Œuvres divers. — Les vœux émis par les conférences de cercle sont nombreux ; il nous est impossible de tous les reproduire ici. Nous en avons signalé plusieurs dans les comptes rendus des différentes branches, nous nous bornerons à citer les suivants :

1. Qu'il soit joint au plan d'étude un livraire modèle pour la distribution des leçons.

2. Intercaler dans le plan d'étude les instructions relatives à l'enseignement de chaque branche.

3. Que le nombre d'heures consacrées à chaque branche soit indiqué dans le programme général. (Voir art. 18 de la loi sur l'Instruction publique.)

4. Qu'il soit tenu compte dans le plan d'étude :

a) Des écoles de la campagne ;

b) De la création éventuelle d'écoles primaires supérieures.

5. Suppression ou grande simplification des examens annuels.

6. Révision de tous les manuels par une commission composée en majorité d'instituteurs.

7. Diminution de la bureaucratie scolaire et suppression du journal de classe.

8. Une conférence demande que le plan d'étude soit imprimé sur une feuille pour qu'il puisse être affiché en classe et facilement consulté.

Nous ajoutons encore le vœu suivant auquel bien peu d'instituteurs pourront souscrire, car, s'il était admis, il n'y aurait plus pour eux de liberté et d'initiative individuelle. Il a été émis par la conférence de Champvent.

« Que plus rien ne soit facultatif ; mais que tous les maîtres du canton soient astreints à donner les mêmes sujets, dans les mêmes branches, aux élèves du même âge, dans les mêmes heures ». (!!!)

Tel est en un très bref résumé le compte rendu des conférences de cercle du mois de janvier dernier. Toutes ont examiné sérieusement le projet de plan d'études qui leur était soumis. Nous savons que la commission qui a été chargée de le préparer étudiera avec le plus grand soin les modifications proposées et qu'elle en tiendra compte dans la mesure du possible. Nous sommes persuadé qu'il sortira de ses délibérations une œuvre de premier ordre inaugurant une ère de progrès pour nos chères écoles primaires vendaises. Le plan d'étude définitif entrera probablement en vigueur au printemps 1906.

EUGÈNE SAVARY.

AARAU — Enfants faibles d'esprit. Les 29 et 30 mai se réunira à Aarau la deuxième conférence suisse pour les enfants faibles d'esprit. Les thèses suivantes seront discutées : 1^o Situation actuelle des soins à donner aux enfants faibles d'esprit en Suisse, rapporteur M. le pasteur Bitter, à Zurich. 2^o Recensement fédéral des enfants faibles d'esprit et ses résultats pour servir de base à l'œuvre de relèvement de la jeunesse malheureuse, rapporteurs MM. Auer, maître secondaire à Schwanden, et le docteur Guillaume, directeur du bureau fédéral de statistique, à Berne. 3^o Exposé des observations faites pendant une période de 10 ans sur les enfants faibles d'esprit, rapporteur M. le docteur en médecine C. Schenker, à Aarau. 4^o Expériences faites jusqu'ici en ce qui concerne l'organisation de classes spéciales pour les enfants faibles d'esprit, rapporteur M. Fischer, instituteur à Zurich.

BIBLIOGRAPHIE

Mouvement pédagogique en Valais et historique de la Société des instituteurs du Valais romand, par E. Gaillard, instituteur, au nom des promoteurs de la Société.

Cette brochure de 45 pages, empreinte d'une juvénile ardeur et d'une courageuse franchise, passe d'abord en revue les raisons qui ont poussé à la fondation de la *Société des instituteurs du Valais romand*. On comprendra pourquoi les promoteurs de cette association ont dû renoncer à recourir aux services de la presse pédagogique ou politique du Valais et ont pensé bien faire en rédigeant un historique aussi complet que possible de la Société naissante.

Les colonnes de *l'Éducateur* ne nous permettent pas d'entrer ici dans le détail des faits et de suivre l'évolution de cette Société depuis sa fondation jusqu'à ce jour. L'impression qui se dégage de ces pages c'est que les fondateurs de la jeune Société tentent pour une noble et sainte cause: l'amélioration morale et matérielle de la situation de l'instituteur valaisan. Qu'ils ne se laissent donc décourager ni par les préjugés, ni par les sarcasmes, ni par les attaques injustifiées, ni par les calomnies, ni par la persécution. Le mot est fort, mais il est ici de mise. Ces hommes de progrès travaillent pour des idées et dans l'unique but d'être utiles au corps enseignant et à l'éducation populaire. Le moyen d'ailleurs, de ne pas souhaiter bon courage et plein succès à ces vaillants amis du progrès! Voici leurs principales revendications:

Durée des études à l'École normale portée à trois ans. — Création d'une école d'application. — Adoption des principes de la pédagogie scientifique pour cette préparation pratique. — Institution de brevets spéciaux. — Abolition des rélections périodiques. — Augmentation des traitements du personnel enseignant, etc.

On peut se procurer cette intéressante et suggestive brochure au prix de 50 centimes chez M. François Blanchat, président de la Société des instituteurs du Valais romand et chez l'auteur, M. Gaillard, instituteur à St-Barthélemy (Vaud).

O. F.

Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans. (Garçons et filles). Par Gustave Reisser, secrétaire au Département de l'Instruction publique et des Cultes, et Adolphe Michel, professeur de gymnastique, à Lausanne. Prix: 1 fr. Exemplaire cartonné. En vente à la librairie F. Rouge, à Lausanne.

C'est avec empressement que nous signalons aux lecteurs de *l'Éducateur* cet excellent ouvrage, qui arrive bien à son heure. Nous savons que beaucoup d'instituteurs et d'institutrices réclament, à l'occasion de la révision du plan d'études des écoles primaires vaudoises, la publication d'ouvrages scolaires destinés à guider les maîtres et à faciliter l'application du programme.

En bien, le présent ouvrage est une première réponse à ce vœu légitime.

Comme instituteur attaché à l'enseignement élémentaire, nous en remercions les auteurs, car ce petit livre rendra de précieux services. Bien écrit (rare qualité dans un manuel de gymnastique), soigneusement ordonné, conforme aux lois de l'hygiène et de la physiologie de l'enfant, ce programme fournit l'indication détaillée des exercices corporels qui conviennent aux élèves des trois premières années scolaires. La matière est riche, variée, intéressante; les préliminaires et les jeux surtout sont très clairement décrits.

On verra en lisant ces pages et en particulier l'avant-propos, ce qu'il faut entendre par la gymnastique enfantine, qui n'est pas celle des adultes. Au point de vue pratique et pédagogique, l'ouvrage de MM. Reisser et Michel ne laisse rien à désirer; pour être parfait, il ne lui manque que de bonnes illustrations. En attendant, nous recommandons ce manuel à tous nos collègues des deux sexes qui doivent instruire et récréer les petits.

U. B.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré intermédiaire.

Le coucou.

1. *Introduction, indication de sujet.* — Quels oiseaux avons-nous pu observer dans notre dernière promenade scolaire ?... Lesquels d'entre eux avons-nous déjà étudiés ?... Quel oiseau avons-nous entendu à plusieurs reprises sans pouvoir l'observer de près ? — C'est le coucou. — Eh bien, c'est du coucou que nous voulons parler aujourd'hui.

1. *Ce que c'est le coucou.* — Tout d'abord, cet oiseau passe-t-il l'année dans nos contrées ? Quand arrive-t-il chez nous ? Comment désigne-t-on les oiseaux qui voyagent d'un continent à l'autre pour changer de climat ? Comment appelle-t-on, au contraire, ceux qui séjournent toute l'année dans notre pays ? D'où vient le nom de cet oiseau ? Que peut-on dire de son chant ?

2. *Description du coucou.* — Le coucou est-il un oiseau que l'on puisse observer souvent, comme le merle, le pinson, le rouge-gorge ? — Puisque nous n'avons pas eu le privilège de l'observer de près et que nous n'avons pas de coucou empaillé dans notre petit musée scolaire, nous nous contenterons du tableau de P. Robert. Quelle est la grosseur du coucou ? A quels oiseaux peut-on le comparer pour la taille ? Quelle est à peu près la longueur de son corps (en cm.) ? Quelle est la couleur générale de son plumage ? Comment est son dos ? Son ventre ? Son cou ? Sa queue ? Comment sont ses ailes ? De quoi sont couvertes ses pattes ? Combien ont-elles de doigts ? Comment sont-ils dirigés ? Comment est son bec ? Son œil.

3. *Mœurs ; multiplication des coucous.* — Que sait-on du caractère de cet oiseau ? Où séjourne-t-il habituellement ? Tandis que les autres oiseaux construisent leurs nids et élèvent leurs couvées, que fait, au contraire, la femelle du coucou ? Dans quels nids va-t-elle déposer ses œufs ? Que fait-elle pour éviter les soupçons de la couveuse ? Ses œufs sont-ils gros ou petits ? Sont-ils d'une coloration uniforme ? Combien la femelle en pond-elle par saison ? Peut-on réellement l'accuser d'insensibilité et d'égoïsme ? Que sait-on des jeunes coucous ? Comment se comportent ces intrus envers les enfants de la maison ? Que fait la mère adoptive ? Abandonne-t-elle le gîte ?

4. *Nourriture ; utilité.* — De quoi se nourrit surtout le coucou ? Quelles chenilles recherche-t-il particulièrement ? Est-il, en somme, un oiseau utile ou nuisible ? Quels services nous rend-il ? Ces services compensent-ils les méfaits de sa jeunesse ?

5. *Classification ; espèces voisines.* — Quels oiseaux de nos contrées ont les pieds conformés comme ceux du coucou ? (Les pies.) A quel oiseau exotique bien connu compare-t-on souvent les élèves qui étudient leurs leçons machinalement et sans réfléchir ? — Au perroquet. — Cet oiseau a aussi les pieds conformés comme ceux du coucou. Sous quel nom peut-on réunir les oiseaux dont les membres sont organisés pour grimper ? — Ils forment l'ordre des grimpeurs.

COMPTE RENDU PARTIEL DE CHAQUE DIVISION DU SUJET.

II. COMPTE RENDU TOTAL.

III. LE COUCOU.

1. Oiseau voyageur ; son arrivée ; son chant. — 2. Description : taille, plumage, queue, ailes, bec, pattes. — 3. Mœurs ; multiplication. — 4. Nourriture ; utilité. — 5. Classification, espèces voisines.

Le coucou est un oiseau voyageur ; il arrive chez nous au mois d'avril et nous quitte déjà avant la fin de l'été. Son chant, agréable quoique monotone, lui a valu son nom dans toutes les langues.

Cet oiseau est à peu près de la taille du pigeon ordinaire ou de la pie ; son corps mesure de vingt à vingt-cinq centimètres de longueur. Son plumage est brun cendré sur le dos et couleur de rouille autour du cou ; son ventre est blanchâtre avec des raies noires transversales. Son bec est un peu arqué et démesurément fendu. Ses jambes sont courtes et emplumées ; ses pattes ont quatre doigts, dont deux sont dirigés en avant et deux en arrière ; ses ongles sont crochus, mais beaucoup moins forts que ceux des oiseaux de proie. Ses yeux sont jaunes comme ceux de l'épervier. Ses ailes sont longues et pointues ; sa longue queue en éventail se termine toujours par une bande de couleur blanche.

Le coucou est un oiseau farouche et solitaire. Il se tient habituellement dans les grands bois ; quelquefois, cependant, il se hasarde à faire une courte excursion dans les vergers ; il cesse alors son chant accoutumé et se montre d'une défiance extrême. Ce qu'il a de très singulier, c'est qu'il ne construit pas de nid et qu'il se décharge sur d'autres oiseaux du soin de couvrir ses œufs et d'élever ses petits. La femelle, en effet, pond ses œufs à terre, les saisit dans son bec et va les déposer clandestinement dans les nids des petits oiseaux, tels que fauvettes, rossignols, bergamottes, etc. Elle n'en dépose jamais plus d'un dans le même nid, et elle a soin, dit-on, d'élèver ou de briser un des autres œufs pour que la couvuse à son retour en retrouve le même nombre. Ces œufs sont très petits et de coloration variable. A peine sorti de sa coquille, le jeune coucou se montre d'une voracité extrême. Bientôt l'intrus parvient à se débarrasser des autres petits en les précipitant du nid l'un après l'autre. Les pauvres oisillons, étourdis par leur chute, sont recueillis par leur mère et nourris au pied de l'arbre. Quant à lui, il continue à être nourri grassement comme si rien ne s'était passé.

La nourriture du coucou consiste surtout en insectes. Il recherche particulièrement les grosses chenilles velues dédaignées par la plupart des autres oiseaux, et les services qu'il rend aussi à nos forêts compensent largement les méfaits de sa jeunesse.

Le coucou, ainsi que le pie, appartient à l'ordre des grimpereaux. Les toucans du Brésil, les kakatoès, les perroquets et les perruches ont les pieds conformés de la même façon.

IV. LEÇONS MORALES A FAIRE RESSORTIR DE CETTE LEÇON

1. Il est évident que c'est un instinct aveugle plutôt que l'amour maternel qui pousse la fauvette ou le rossignol à nourrir le jeune coucou éclos dans son nid, malgré les méfaits de cet intrus. Néanmoins le rôle ingrat de cet oiseau nous fait penser à ces personnes généreuses qui consacrent leur temps, leurs forces et souvent leurs biens à l'accomplissement d'une tâche ingrate, à ces dévouements obscurs souvent plus grands et plus beaux que ceux dont l'histoire a conservé le souvenir.

2. Le jeune coucou qui oublie ses parents adoptifs dès qu'il peut voler de ses propres ailes, ne fait qu'obéir à son instinct et ne saurait être accusé d'ingratitude ; mais il nous fait penser à l'enfant ingrat qui oublie les sacrifices que se sont imposés ses parents pour faire son éducation et pour lui créer une position dans le monde et qui a honte de son origine.

Mettre ces deux réflexions morales à la portée des élèves par quelques exemples.

V. *Leçon.* *Revue*, p. 48. — *Chapard*, livre de lecture du degré intermédiaire, p. 53. Ces deux morceaux peuvent servir de base à des exercices d'élocution, de vocabulaire et de grammaire.

BOTANIQUE PRATIQUE

La primevère officinale.

DICÉES.

Etudier et décrire préalablement.

ORDRE DES TRAVAUX : officinal, hampe, rugueux, rosatic, ombelle, phalange, pectoral-spasme, à l'encontre, etc.

GRAMMAIRE. — I. Paronymes : odorant, odoriférant, ombelle, ombrelle.

II. Familles de mots : parfum, parfumer, parfumerie, parfumeur ; bienfait, bienfaisant, bienfaiteur, bienfaisance.

III. Participes passés des verbes neutres employés avec avoir : ont grandi, ont succédé, etc.

IV. Participes passés suivis de l'infinitif : a fait naître.

LACON OU CHOSÉS : Indiquer les principaux caractères des *primulacées*. Étudier quelques *primulacées* : primevères, lysimaque, cyclamen, etc. — En préparer pour un herbar.

Les gazons ont grandi : dans l'herbe grasse et haute déjà, les primevères officinales, les « coucoucs » ont succédé aux pâquerettes rosées et aux violettes odoriférantes. Leurs hampes minces s'élevant d'une rosette de feuilles rugueuses d'un vert luscubâtre, balancent aux brises printanières leurs ombelles d'or. Papillons et abeilles balnéent sur les corolles odorantes d'un jaune vif taché d'orange, qui recherchent les chaudes caresses du soleil. Du soleil, auquel « les coucoucs » n'ont pas seulement emprunté l'or de leurs pétales, mais un peu de sa chaleur et de ses propriétés bienfaisantes : desséchées, les suaves primevères vont grossir la phalange nombreuse des fleurs pectorales que le printemps a fait naître. Associées aux violettes, au lussilage, à bien d'autres encore, leurs infusions parfumées combattent victorieusement rhumes, gripes, bronchites, les spasmes même.

NOTES. — *Primevère officinale* (ternula officinalis, Scoudf., Jacquin). Feuilles rugueuses et poilues, corolle à tube allongé, calice renflé, très ouvert à lobes larges, fleurs en ombelle, corolle odorante d'un jaune vif à taches oranges, verdissant après la dessiccation — près secs : avril, mai.

USAGES : pectorale, adoucissante ; antispasmodique, s'emploie dans les maladies nerveuses et aussi comme vermifuge¹.

Les « Primulacées » sont des plantes annuelles ou vivaces, aux jolies fleurs corollées, régulières (à l'exception des « coucoucs », fleurs étrangères un peu irrégulières), très multiplies, se trouvant en Europe, en Asie, rares entre les tropiques, ce sont surtout des plantes de montagnes. Elles ne s'utilisent guère que comme plantes d'ornement². — Un particularité curieuse de ces plantes est l'arrangement intérieur de l'ovaire : cinq feuilles carpellaires ouvertes en se joignant par le bord, forment un ovaire à une seule loge. Les placentaires, indépendants des feuilles carpellaires, sont situés au centre de la fleur sous forme d'une petite boule qui est évidemment la continuation de l'axe de la fleur. Cette petite boule se recouvre des graines et donne le type de la « *placentation centrale* », placentation qui n'existe que dans deux familles : les *primulacées* et les *myricacées*, ces dernières plantes équatoriales.

Les Primulacées se divisent en cinq tribus : les hothisinées, les primulacées, les lysimaquées, les samolées, les corollées. C'est à la famille des primulacées qu'appartiennent le ravissant cyclamen et la délicate soldanelle.

¹ Knepp, préconise la tisane de primevères, chaque jour une tasse, contre la prédisposition au rhumatisme articulaire et à la goutte. — Les Anglais mangent les feuilles de cette plante en salade. Les fleurs servent à aromatiser le vin, en Allemagne.

² Les tubercules du cythosium (radig. pale de porrosca) atteignant parfois les proportions de pommes de terre moyennes, et surtout un principe vénéneux extrêmement rare, la *cythosine* qui constitue un vomitif et un purgatif. Quelques mauvais sujets l'employaient pour empoisonner les rivières.

Marie MÉRAL.

DICTÉES

Degré inférieur.

La pomme de terre.

La pomme de terre est une plante alimentaire. On la plante en lignes au mois de mars ou au mois d'avril dans un terrain bien fumé. Il faut la buter en mai ou en juin. On arrache les pommes de terre printanières en été, mais la récolte principale se fait en automne. La pomme de terre est un aliment d'un goût agréable, mais elle est peu nourrissante.

Une haie.

Une haie entoure notre verger. Elle est formée de charme, d'aubépine et d'éradie. Elle a cinquante centimètres de largeur et plus d'un mètre de hauteur. Papa l'étonde chaque année au mois de septembre. Dans cette haie poussent de nombreuses plantes : des orties, des graminées, du lierre, du gaillet arateron, de la livone. Au printemps, les primeveres et les violettes fleurissent nombreuses au pied de la haie. Des couples de petits oiseaux y font leurs nids au mois de mai.

Degré intermédiaire.

Les deux ruisseaux.

Deux petits ruisseaux avaient leur source au pied de la même colline. Ils étaient également clairs et limpides. L'un d'eux coulait sur le sable et les cailloux et conservait sa pureté sur toute l'étendue de son cours ; il répandait la fraîcheur et la vie dans les prairies qu'il traversait. L'autre coulait dans des marais fangeux, et ses eaux devenaient si infectes que personne n'en approchait.

Ainsi nous devenons bons ou mauvais suivant la société que nous fréquentons.

Avril.

Les hirondelles arrivent en bandes joyeuses. La nature renaît. Tout se transforme. La graine germe, se développe, devient plante. Les champs se parent d'une immense tapis de verdure. La jonquille, la jacinthe, la tulipe fleurissent dans les jardins.

L'insecte, engourdi par le froid de l'hiver, sommeillait à l'état de larve. Sous l'influence des premiers rayons du soleil, le voilà qui dépouille sa grossière enveloppe ; il se transforme en un insecte parfait et déploie soudain ses ailes aux couleurs éclatantes.

Voilà, au bord de la mare, des ponts noirs dispersés dans une masse gélatineuse. Ils grossissent et bientôt s'agitent ; ils vivent. Les voilà qui nagent ; ils ont deux pattes et une queue. Revenez dans quelque temps, ils auront perdu leur queue et deux autres pattes auront paru. Alors vous les verrez sortir de la mare et sauter dans l'herbe qui croît sur le bord. Vous aurez assisté aux curieuses métamorphoses de la grenouille verte.

(Troisième livre encyclopédique.)

M. GEORGES et L. TROXER.

Degré supérieur.

Ce que peut l'industrie.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, » a dit Lavoisier. La première partie de cette affirmation est amplement justifiée par l'industrie qui, par contre, produit de tels tours de force, qu'on peut dire sans exagération qu'elle crée beaucoup. Vous ne vous imaginez pas tout ce qu'on peut tirer de ce que jette à la rue l'immense population d'une ville comme Paris ; tout un peuple exploite ces débris

et trouve moyen de vivre de ce travail. Os, débris de verre, boîtes à conserves, cheveux même, tout est ramassé, vendu, utilisé. Des os, on fera des boutons; des manches de brosses à dents; des boîtes à sardines on retirera l'étain, réservant les minces lamés de fer blanc à la confection de maints jouets d'enfants; les choroix, les démolures, deviendront de fausses nattes, des postiches de toute sorte; il n'est pas jusqu'aux vieux bonchons qui, retillés et blanchis, ne trouvent leur usage. Ce que l'industrie ne peut employer devient un engrais riche et précieux auquel les marais des environs (de Paris) doivent leur abondante fertilité.

Instruction primaire, année 1884.

LECTURE

Symphonie du printemps.

D'abord un frémissement à peine sensible, un sourd frisson qui court à travers la forêt; murmure mystérieux de l'herbe qui pousse, de la feuille qui se déplie et de la sève qui monte; — puis, au bord des taillis où jaussent les coronnillers en fleurs, au fond des combes humides où le bois-gentil épanouit ses calices roses, trois notes éclatent, trois notes vives, lestes et allègrement redoublées: c'est le premier éveil des chanteurs, le merle qui siffle sa chanson d'écolier aux arbres à peine bourgeonnants, il a l'air de crier aux quatre coins de la forêt: « Gai gai qu'on s'ébrouisse, voici le printemps revenu, voici le Saint-Anian, où chaque oiseau marque déjà la place de son nid! »

A ce joyeux boute-en-train deux voix répondent: l'une, qui jaillit de dessous les grands convertis, veloutée et vibrante à la fois, c'est le pinson; — l'autre, partant des haies, claire, naïve et sautillante, c'est la farvette à tête noire. Ces deux nouveaux chanteurs n'ont qu'une courte mélodie; mais ils la répètent à satiété, comme s'ils éprouvaient le besoin de se bien convaincre eux-mêmes que l'hiver est sérieusement fini, et qu'en dépit des giboules d'avril, le printemps n'est pas contremainde.

La-bas, dans la plaine où les blés et les semailles verdissent, des centaines de voix aériennes et mélodieuses leur confirment la bonne nouvelle. C'est le chœur matinal des alouettes. — Dès l'aube, la première éveillée a pris l'essor, et montant en droite ligne, si haut qu'elle a pu monter, comme le matelot à la vogue du grand mât, elle annonce à tout son peuple que voici le temps des amours et des nids; puis elle se laisse retomber, ainsi qu'un fil à plomb, dans les sillons herbux.

Une seconde alouette s'élance, puis une troisième, puis vingt autres; c'est à peine si on les voit, la-haut dans la pourpre rosée du soleil levant, mais on entend leur musique lointaine dont les notes semblent s'égrener en perles lumineuses.

Le signal est donné. Partout, des haies du chemin, des pruniers en fleur du vergar, des berges de la rivière, des gorges profondes de la forêt, un *tutti* merveilleux enplit la sonorité de l'air: trilles des chardonnerets, gazouillis des linots et des mésanges, vocalises de la grive, trémolo de la huppe, rentrée du havreuil, petite flûte du troglodyte et de la sittelle. Puis, par intervalles, sur ce fond incessamment varié, deux notes redoublées, graves, profondes, rêveuses, traversent l'épaisseur des bois.

C'est la voix du coucou, ce chanteur invisible et fantastique qui se fait entendre presque en même temps à tous les coins de la forêt, et qui semble rythmer la fuite des heures. On le croit tout près, on cherche, et son appel sonore retentit déjà au loin. Dans le concert de la joie universelle, c'est lui qui jette la note mélancolique. Ce double son si plein, si mystérieux, qui semble toujours fuir, et qui revient sans cesse, est comme un écho des printemps évanouis et des amitiés envolées. Il a l'air de nous soupçonner: « Sauvez-vous! Sauvez-vous!... Dou-

nez une pensée aux disparus, aux ombres aimées qui ne goûteront plus les ivresses du renouveau... Le temps s'écoule et vous emporte... Pour vous non plus, les printemps ne refleuriront pas toujours! Mais, en dépit des pronostics de ce mélancolique et capricieux avertisseur, la commune allégresse du peuple insouciant des oiseaux continue de se manifester par une exubérance de chansons. Les feuilles poussent, les magnets embanment, les nids se construisent partout : dans la haie, aux creux des arbres morts, à la fourche des branches vertes, et chacun ne songe qu'aux délices de l'heure présente.

AVOÛT TURENAIS.

HISTOIRE

L'homme des bois. (Suite.)

II. LE PREMIER DOMICILE.

1. *Converser des éléces*¹. — 2. *Revue.*

La forêt est la seule demeure des premiers hommes : ils la parcourent pendant le jour et y trouvent des abris pour la nuit. Car, malgré son aspect sauvage, malgré ses bêtes féroces, la forêt n'est pas inhospitalière : elle renferme bien des cachettes sûres pour la pauvre famille.

Pendant le jour, les clairières s'ouvraient au soleil et recouvertes d'herbe épaisse, les bords verdoyants de la rivière sont des lieux favorables au repos et aux ébats des enfants. Les animaux qui viennent y paître, et y jouer aussi, ne sont pas dangereux : ce sont des chevaux avec leurs poulains, des mères vaches avec leurs veaux, des cerfs et des biches avec leurs faons.

Pour le repos des nuits, il faut chercher autre chose. La température est plus fraîche sur le sol découvert que sous le toit de la forêt, et la rosée a bientôt fait de transformer le meilleur lit d'herbes sèches en une couche humide et froide. L'homme sait aussi que les bêtes fauves, qui sont restées durant le jour tapées dans leurs repaires, profitent des ombres du soir pour partir en chasse et se mettre à l'affût près des sources, au bord des mares et des rivières, ou sur la lisière de la forêt, dans le voisinage des petites prairies où paissent les bœufs et les chevaux sauvages. Passer la nuit dans ces clairières, ce serait se jeter dans la gueule des bêtes féroces!

Il faut rentrer sous bois pour chercher un asile plus sûr. Déjà sur la lisière des buissons fourrés, les entrelacs des ronces à grosses feuilles peuvent offrir un abri et une défense à qui ose se glisser avec précaution sous les longs rameaux redoutablement armés. Mais en pénétrant plus loin, on trouvera mieux. Voici des arbres qui ont été couchés par la tempête : leurs troncs entrecroisés présentent des cachettes mystérieuses et profondes, où, sur un lit de feuilles sèches, on pourrait dormir tranquille. Ailleurs, on trouverait un rocher, un de ces gros blocs, comme on en voit encore par-ci par-là, couvert d'un tapis de mousse, et protégé contre la pluie par la ramure touffue d'un jeune sapin qui trouve encore à vivre sur ce sol en apparence stérile. L'homme des bois et sa famille pourraient se contenter de se tapir à la base de ce bloc, surtout si le sommet surplombe d'un côté ; mais, s'ils réussissent à l'escalader, ils se trouveront dans une véritable forteresse, d'où ils pourront braver toutes les attaques des fauves. Mais le plus souvent il faudra se contenter d'un petit vallon entre les grands arbres, qui offre au moins l'avantage d'être bien garni de feuilles sèches. Point de couvertures, sinon des feuilles et, pour ceux qui y ont pensé, une provision de grandes herbes sèches, arrachées sur les bords de la rivière. Pour une nuit pluvieuse, le père brisera quelques branches qu'il entrelacera et recouvrira de feuillage et de chaume : abri artificiel préférable à celui des ronces.

¹ La première partie de chaque leçon est donnée par les éléces qui font part à la classe de leurs recherches.

Le sommeil ne se fait pas attendre quand la journée a été rude; peu importe la dureté de la couche. Quant au grand air, on ne le redoute pas.

Cependant, ce n'est pas sans un sentiment de crainte que le père s'étend auprès des siens. Il sait que de nombreux ennemis rôdent dans l'ombre, et il ne connaît pas Celui qui veille, ou, s'il y pense, c'est avec frayeur et en tremblant. Dans un pais, pauvre ancêtre de la forêt : les étoiles qui brillent au front des cieux sont les regards d'un Dieu d'amour.

P. HENCHOZ.

RECHERCHES DES ÉLÈVES pour la leçon suivante.

Que feront l'homme des bois et sa famille à leur réveil ?

Par quoi commencerez-vous votre journée dans les bois ? — Il faut déjeuner.
Comment feriez-vous pour vous procurer de la nourriture ? (1 sucrera.)

GYMNASTIQUE

Jeu de la bataille des bouchons.

Les élèves sont disposés en cercle, front en dedans, et restent coude à coude. Le maître se place dans l'intérieur, tenant dans les mains ou dans un chapeau un nombre impair de morceaux de bouchon. (Il suffit de couper en croix de vieux bouchons, ce qui donne des morceaux de forme assez régulière.)

Pour commencer le jeu, le maître fera compter exactement le nombre de morceaux par un élève; ensuite il en placera deux autres dos à dos en dehors du cercle. Au commandement de *marche* ou à un autre signal, ces deux élèves font une ou deux fois le tour du cercle au pas de course et entrent dans le cercle; à ce moment le maître lance les morceaux de bouchon en l'air, à une hauteur de deux à trois mètres, de manière à ce qu'ils retombent en gerbe, et l'élève qui en ramassera le plus grand nombre est gagnant.

Exemple. — Deux élèves, Charles et Henri, sont placés dos à dos en dehors du cercle. Le maître, placé à l'intérieur et tenant 27 morceaux de bouchon, commande *marche*. À ce commandement, ces deux joueurs partent au pas de course et font deux fois le tour du cercle. Au moment où le premier entre dans le cercle, le maître lance les morceaux en l'air, les deux joueurs seuls les ramassent le plus rapidement possible, puis chacun d'eux compte mentalement ses morceaux; ensuite le maître pose les questions suivantes :

1^o A Charles. — Combien as-tu ramassé de morceaux ? — Onze, monsieur.

2^o A Henri. — Et toi, Henri, combien ? — Seize, monsieur.

3^o A Charles. — Onze et seize font ? — Vingt-sept, monsieur.

4^o A Henri. — Tu as donc gagné de combien ? — De cinq, monsieur. — Bien.

Les deux suivants; en place, *marche*! Et le jeu continue ainsi, et se termine lorsque chacun des joueurs a couru.

L'on peut varier le nombre des morceaux, suivant l'âge des élèves.

Pour amuser les élèves qui forment le cercle, le maître surprend quelquefois ceux qui tournent autour. Par exemple, il étale les bouchons sans être vu, et au moment où les coureurs entrent dans le cercle, il fait le simulacre de jeter en l'air; les joueurs sont très surpris et s'empressement de ramasser les morceaux qui sont déjà sur le plancher. Il peut aussi faire un tas des morceaux qu'il place derrière lui, et dès qu'un joueur le découvre, il le disperse avec le pied. La suite du jeu est la même. Ces petites variantes donnent une grande gaieté à la classe, mais ne pas y recourir trop souvent.

Ce jeu a de grands avantages; d'abord, tous les élèves y sont intéressés, quel qu'en soit le nombre; ensuite il ne coûte rien comme matériel; puis, tout en étant très récréatif, il est aussi instructif, car l'on fait ainsi en jouant une répétition de calcul oral.

Il convient très bien pour terminer une leçon de gymnastique.

E. HARTMANN.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 30, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ECOLES

Gérance de l'Éducateur.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours, jusqu'au 2 mai à 6 h. (Vaud).

Écoles enfantines et d'ouvrages. Lausanne. 2 places fr. 1000-1400. — Entry. Fr. 900.

Régentes. Lausanne. 3 places de régentes. fr. 1600-2000. — Naviigny. Fr. 900. — Olton (Antagny). Fr. 600. — Pailly. Fr. 900. — St-Cierges. Fr. 700. — Belle-rice. Fr. 900. — Ballet. Fr. 600. — Crans. Fr. 900. — Danclaye. Fr. 900. — Grandcour. Fr. 600. — Villeneuve. Fr. 1500.

Régents. Lausanne. 4 places: Coar, Chailiv, Monthlèsson et Vers-chez-les-Blanc. Fr. 1600-2000. — Le Mont sur Lausanne. Fr. 1400. — Lussery. Fr. 1400. — Bussygn sur Morges. Fr. 1500. — Olton. (Antagny) Fr. 1500. — Vaulion. Fr. 1550. — Montreux (Les Planches). Fr. 2000. — Villeneuve. Fr. 1800. — Olton. Fr. 1400. 150 pour logement.

Il a paru à la **Librairie scolaire A. JACOB**, rue Centrale, 31, à **Biènné**:

N. Jacob, *Géographie illustrée du canton de Berne*, 40 pages. Deuxième édition. 1899. Broché, 35 cent.

N. Jacob, *Géographie de la Suisse*, 88 pages. Cinquième édition. Cart. 70 cent.

Premier cours d'instruction pour maîtres de dessin

POUR LA

SUISSE ROMANDE

L'École des Arts et Métiers de Fribourg fera donner, du 15 mai au 15 août 1899, un cours d'instruction destiné à former des maîtres de dessin pour cours professionnels.

Le programme prévoit 42 heures de leçons par semaine et comprend les branches suivantes: éléments de projections, dessin à main levée, dessin d'ornement et étude des formes architecturales, méthodologie du dessin, dessin professionnel pour les arts industriels, histoire de l'art et étude des styles et des couleurs, modelage, perspective linéaire.

La Confédération accordera, à chaque participant, une subvention égale à celle qu'il recevra de son canton.

On peut obtenir le programme de ce 1^{er} cours d'instruction en s'adressant à la Direction soussignée, jusqu'au 5 mai prochain.

Fribourg, le 8 avril 1899.

La Direction de l'École des Arts et Métiers.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 30, 60 à 75 fr.	Commodes massives 30 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne

A L'INDUSTRIE SUISSE

LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

CHEMISERIE - LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND

constructeur



Réparations

LOCATION

CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.

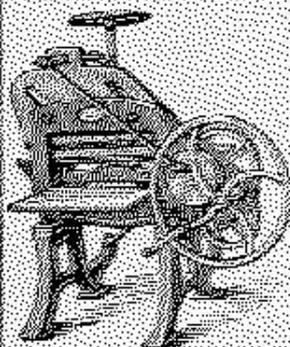
CYCLE-HALL. LAUSANNE

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES



Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLETE

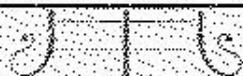
avec Appareils pour Colle, Equarres, Couteaux,
Ciseaux, Fichers, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNE
Certificats à disposition.

Plumes Pestalozzi



Adaptées par les Ecoles de
Zurich.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Carl KUMN & C^{IE}

STUTTGART

37, Marienstrasse, 37

recommandent leurs excellentes

Plumes aux sept étoiles

Pointe n^o 408, EF, M et B.



Façon recherchée. — Qualité supérieure.

PRIX MODÉRÉS (S 1120 G)

Se vendent dans toutes les bonnes papeteries.

FOETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique
Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg
SUCCURSALE A VEVEY
Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KLEIN, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
KLEIN, H. Donne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	» 1.50
NORTH, C. Chant de Pâques, chœur à 3 voix d'hommes.	» 1.—
» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
MUNZINGER, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	» 1.—
NOSSER, G. Sève d'avril.	» 0.50
HARISCH, A. Pour un mariage.	» 0.50
Flühli, Chant de Pâques.	» 1.—
Thiele, Conserece-moi, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	
Bischoff, J. Le Semeur, chœur à 3 voix d'hommes avec accompagnement de piano et harmonium (1. éd.)	
Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	» 1.50
SCHMIDT, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
» La Tilleul, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
GANZ, R. Chanson de Bartherine.	» 1.50
MEYER, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.00
KLEIN, H. Ode aux oiseaux.	» 1.50
NOSSER, G. Travail et Patrie.	» 1.50

L'ORPHEON DES ECOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. BACHMAYR, J. La Filieuse, à 2 voix.	» 0.15
2. KLEIN, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix.	
3. » Pastorale.	»
4. » L'raison dominicale (succès)	»
5. » Soyons unis.	»
6. » Solitude (succès)	» 0.25
7. » La Filieuse.	»
8. NORTH, C. Six chants de Noël.	»
9. BACHMAYR, J. La Filieuse (succès)	»
10. KLEIN, H. Chant de Noël (succès)	»
11. CHASSAT, R. La Noël des petits enfants.	» 0.15
12. NORTH, C. La nuit.	»
13. » La Chanson des Fleurs.	» paraîtront
14. » Les Chanteurs des Alpes.	» très
15. » Les Clochettes Bleues.	» prochainement.
16. » Le Chasseur suisse.	»
17. » Le Livre de la vie.	»

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 15 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.
Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chorales.

NOUVEAU ET MEILLEUR CHANT D'ORGUE ET TOUT NOUVEAU
Système de lecture par retour du courtier. — Les parties de chœurs sont procurées très rapidement et à des prix exceptionnellement réduits.

Rabais important sur les œuvres chorales prises en nombre.

Maison fondée
en
1822.

Telephone 310
Telegraphes:
Foetisch,
LAUSANNE.

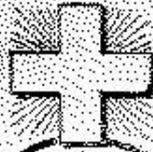
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

HELVÉTIQUE ANNÉE N° 18

LAUSANNE — 20 AVRIL 1908



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Général : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gaille, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

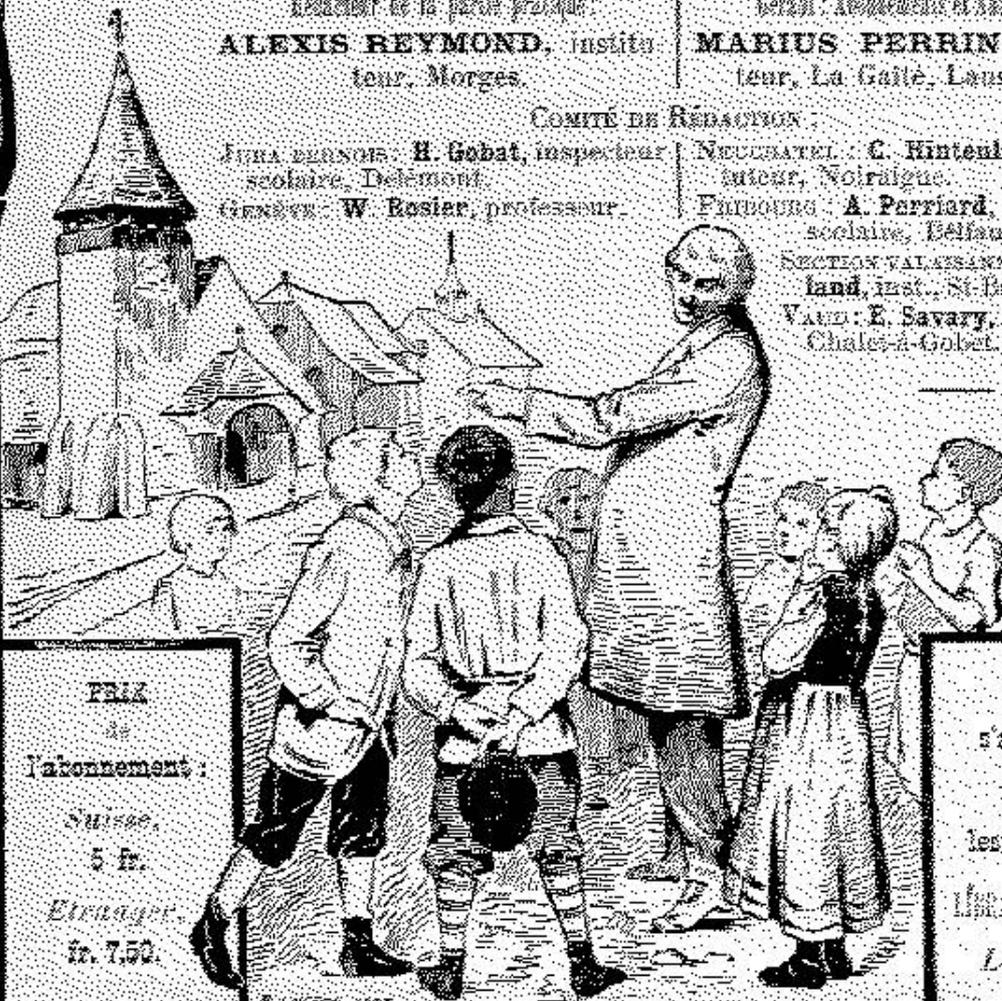
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintonlang**, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : **A. Parriard**, inspecteur scolaire, Béfroy.

SECTION VALAISANNE : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

Vaud : **E. Savary**, instituteur, Chaux-de-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Étranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces à
LIBRAIRIE C. FAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Koster**, William, prof., Genève.
Grossurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Mercerat**, E., inst., Sonvilier.
Duvolsin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylan, A., inspecteur, Corcramont.
Baumgartner, A., ins., Bienne.

Neuchâtel.

MM. **Grandjean**, A., inst., Leclé.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Vaud.

MM. **Déclaz**, J., Drex.
Cornamusaz, F., Frej.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, J., Lausanne.
Vissinand, L., Lausanne.
Cloux, P., Essertines.
Fallicetaz, G., Yver.
Lambert, T., Genève.
Briod, E., Pex.
Martin, H., Mézières.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., président
du *Schweizer Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller
d'Etat, prés. honoraire, Lausanne.
Gagnaux, H., syndic,
président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur,
vice-président, Estry.

MM. **Perrin**, Marie, inst.
trouvée, Lausanne.
Sonnay, instituteur,
secrétaire, Monthevron
/Lausanne.

AGENCE DE PUBLICITE

Haasenstein & Vogler

Téléphone

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Annonces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE PRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRETION — CÉLÉRITE

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Nouvelle publication de la maison A. Colin & C^{ie}

ANTOINE ALBALAT

L'ART D'ÉCRIRE

enseigné en vingt leçons.

Le nouvel ouvrage de M. Albalat, manuel indispensable à tous ceux qui veulent écrire, est une intéressante tentative pour étudier l'art du style d'un point de vue technique et, en quelque sorte, du côté des artistes. Démontrer en quoi consistent les procédés, décomposer le matériel littéraire en ses différents éléments, donner à chacun les moyens d'étendre et d'augmenter ses propres dispositions ; en un mot, enseigner à écrire à ceux qui ne le savent pas, mais qui ont tout ce qu'il faut pour l'apprendre, tel est le but de ce livre d'une conception tout originale et qui n'a plus rien de commun avec les anciens « manuels de littérature ». Étudiants, jeunes filles, débutants, gens du monde, tous ceux qui aiment les lettres voudront lire ce curieux et précieux ouvrage.

En volume in-18 jésus, broché

fr. 3.50

TABLE DES MATIÈRES

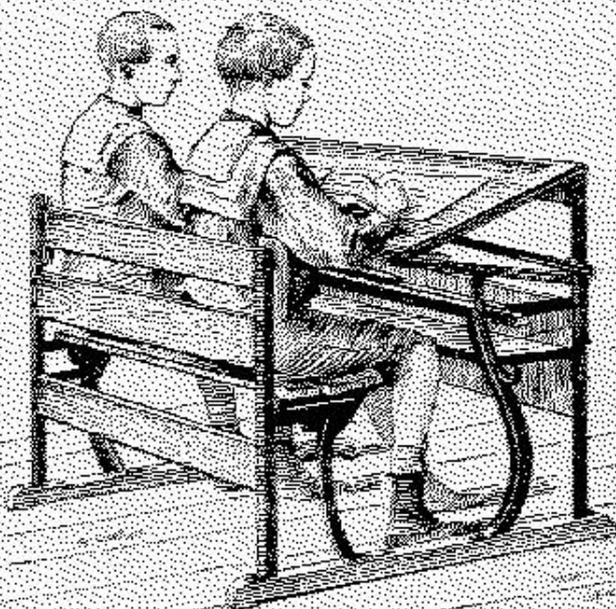
I ^{re} Leçon	Le don d'écrire.
II ^e »	Les manuels de littérature.
III ^e »	De la lecture.
IV ^e »	Du style.
V ^e »	L'originalité du style.
VI ^e »	La concision du style.
VII ^e »	L'harmonie du style.
VIII ^e »	L'harmonie des phrases.
IX ^e »	L'invention.
X ^e »	La disposition.
XI ^e »	L'éloquence.
XII ^e »	Procédés des refontes.
XIII ^e »	De la narration.
XIV ^e »	De la description.
XV ^e »	L'observation directe.
XVI ^e »	L'observation indirecte.
XVII ^e »	Les images
XVIII ^e »	La création des images.
XIX ^e »	Du dialogue.
XX ^e »	Le style épistolaire.

(Demander le prospectus).

La France Intellectuelle. par HENRI BÉRENGER. Un vol. in-18	fr. 3.50
Conférence pour les adultes (1^{re} série) Extraites du journal <i>Le Conférencier</i> , publié sous la direction de M. CHARLES DUPREY. Un vol. in-12 de 516 pages	» 2.50
Chrestomathie française du XIX^e siècle , par HENRI SENSIS, prof. Première partie : Les Poètes. Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile, fr. 6. — Deuxième partie : Les Prosateurs. Un vol. broché fr. 5. — cartonné toile	» 6. —
Morceaux choisis des littératures étrangères. par EDUARD BON. Un vol. de plus de 900 pages, broché : fr. 6. — cartonné toile	» 6.50

PUPITRES HYGIÉNIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Systeme breveté \pm 2025 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

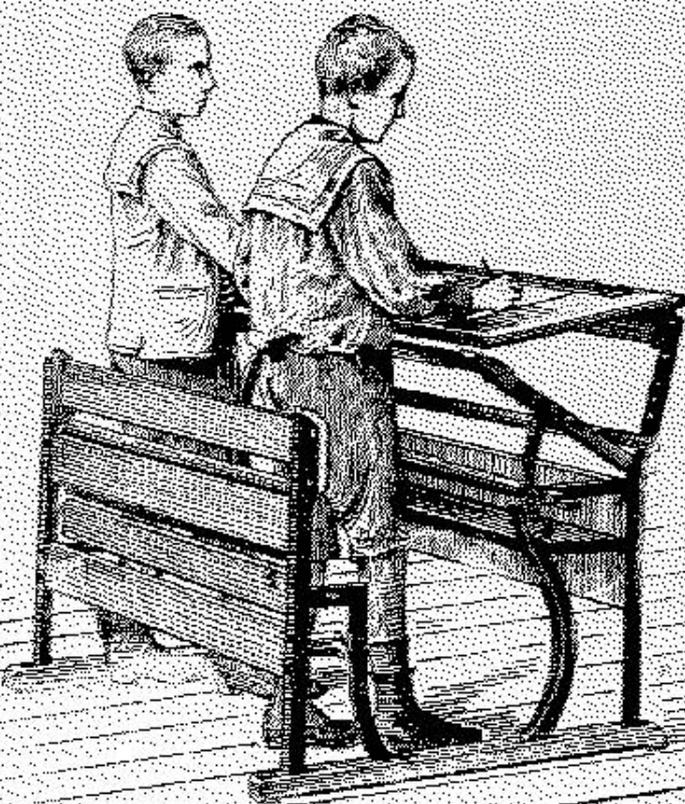
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.



Priz du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaise :
fr. 45.—.

Attestations et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.

